



Programme de protection des ressources LAgr, Art. 77a&b

2019 - 2026



Jura et Jura bernois

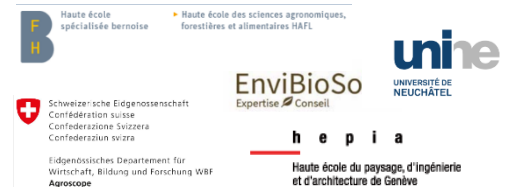
3'000 ha de Terres Assolées
(10% TA de la région)

85 exploitations agricoles

Soutien financier :



Accompagnement scientifique :



Amélie Fietier
032 420 74 81
amelie.fietier@frij.ch



Luc Scherrer
032 420 74 31
luc.scherrer@frij.ch



Objectifs / bénéfices attendus par terres vivantes

- Acquisition, par l'agriculteur, de méthodes simples d'évaluation de la qualité des sols
- Amélioration la qualité structurale des sols
- Augmentation de la résilience vis-à-vis des aléas climatiques
- Stockage de carbone dans les sols



Moyens

- ✓ Un calcul des contributions innovant à partir d'un carnet des champs informatique



Catégories évaluées :

- > Intensité végétale
- > Amendements organiques
- > Intensité du travail du sol



Les bonnes pratiques favorables à la qualité structurale des sols sont encouragées financièrement.

- ✓ Une forte implication (et rémunération) des agriculteurs pour le monitoring de la qualité de leurs sols.